

## SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES



## MODALITES DE DECLENCHEMENT DE LA CUMP

Nouvelle procédure du 27/06/2021

REDACTION : CUMP 74 / 73 / 38

VALIDATION : Commission Scientifique du RENA U

### 1. Déclenchement de la CUMP (Cellule Urgence Médico-psychologique) (fiche réflexe pour régulateurs)

Après régulation médicale, le SAMU **SOLLICITE** la CUMP conformément au logigramme d'activation.

- Critères d'appel CUMP :
- Confrontation à la mort (effective ou redoutée).
  - Avec fort retentissement psychologique collectif (un minimum de 3 à 5 impliqués ou victimes).

INFORMATIONS A TRANSMETTRE A LA CUMP
Présentation des faits : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type incident</li> <li>- Contexte</li> <li>- Localisation</li> <li>- Nombre d'impliqués / nombre de décédés / enfants-adultes</li> <li>- Nom + N° tel du médecin SMUR sur place</li> <li>- Nom + N° tel d'une personne impliquée ou non sur place et au plus près de l'évènement</li> </ul>
La CUMP prend le temps de réguler l'évènement (sauf en cas de plan ORSEC NOVI) pour décider de son déclenchement ou non et du type intervention : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination/ régulation téléphonique/ Orientation</li> <li>- Intervention immédiate (dans les 2h à 24h suivant évènement)</li> <li>- Intervention post-immédiate (24h à 15j suivant évènement)</li> </ul>

#### Non-indications d'activation de la CUMP :

- Dans les problèmes de violences sociétales, les mouvements de revendication ou les négociations.
- Pour des cas individuels.
- En cas d'urgence psychiatrique.
- En préventif, dans la crainte de la survenue d'un évènement potentiellement traumatique.
- En cas de mort inattendue du nourrisson.

## 2. Check-list du coordinateur régulateur CUMP (fiche pour astreinte CUMP)

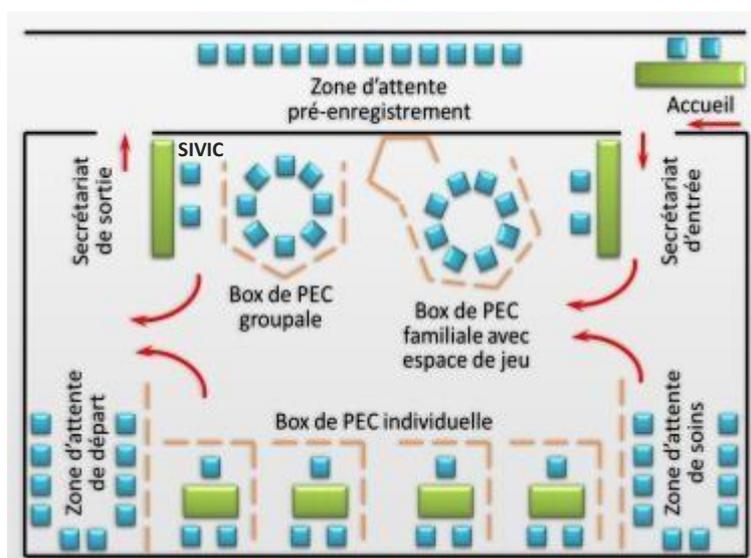
Si CUMP activée/Plan ORSEC NOVI				
Nom du responsable CUMP sur place				
Noms des coordonnateurs CUMP				
Prévenir les autorités dont préfecture	N/A	Fait	Heure	Coordonnées / Commentaires
Directeur de garde des hôpitaux siège du SAMU				
Astreinte de l'ARS				
CUMP zonale				
Contact régulier avec le SAMU				
Nombre de décédés				
Nombre d'impliqués témoins directs et témoins indirects à prendre en charge : adultes/enfants				
Age (mieux au singulier) des impliqués connus				
Lieu de l'incident connu				
Secours déjà engagés connus				
Déclenchement des volontaires				
Prévenir les associations agréées de sécurité civile				
Prévenir les associations d'aide aux victimes				
Lieu de RDV identifié				
Identification d'un responsable récupération de matériel				
Identification des moyens utilisés pour aller au RDV défini				
Définir un volontaire CUMP au TRI				
Lieu CAI				
Responsable CAI identifié				
Définir une personne en cellule de crise				
Lieu d'accueil des impliqués définis : PUMP				
Responsable PUMP identifié				
Lieu d'accueil des familles défini : CAF				
Responsable CAF identifié				
Coordination avec les équipes hospitalières				
Responsable Association de Sécurité Civile identifié				
CUMP 01/38/73/74				
Contact avec les cellules co-impliquées étrangères				
Gestion liste des patients sur SIVIC				

### 3. Plan du PUMP (Poste Urgence Médico-Psychologique)

Les zones à distinguer et personnels nécessaires, en suivant le parcours de circulation à l'intérieur du PUMP.

ZONES	PERSONNELS
Accueil	Associations agréées de sécurité civile
Attente pré-enregistrement	Associations agréées de sécurité civile
Secrétariat d'entrée	Volontaire de l'urgence médico-psychologique
Attente de soins	Associations agréées de sécurité civile
Box PEC	Volontaire de l'urgence médico-psychologique
Attente de départ	Associations agréées de sécurité civile
Secrétariat de sortie	Volontaire de l'urgence médico-psychologique
Saisie SIVIC (hors parcours patient)	Volontaire de l'urgence médico-psychologique

Les personnels des associations agréées de sécurité civile participent à l'armement du PUMP en suivant les recommandations du coordinateur CUMP.



Groupe de travail CNUH - 2018 Groupe de travail RENA CUMP - 2021